



neolife
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse
À LIMONEST, le 03 août 2026

Proposition de nomination au Conseil de Surveillance

En raison de la cessation récente des fonctions de deux membres du Conseil de Surveillance, le Directoire de NEOLIFE (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF) (la « Société ») proposera, lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 8 septembre 2026, la nomination de trois nouveaux membres au sein dudit Conseil : Messieurs Thierry Roche, Patrick André et Louis Cazal.

Ces candidatures s'inscrivent dans un souhait de renforcer la gouvernance de NEOLIFE en s'appuyant sur des profils complémentaires, reconnus pour leur expérience dans l'innovation durable, la direction d'entreprises et les marchés financiers, dans le contexte du déploiement du plan stratégique CAP 2030.

Une gouvernance renforcée au service du développement de la Société

Ces propositions de nominations s'inscrivent pleinement dans la dynamique du plan stratégique CAP 2030, qui vise à accélérer la trajectoire de croissance et de création de valeur durable de NEOLIFE autour de trois axes : la conception de nouveaux matériaux bio-composites toujours plus décarbonés, le développement de nouvelles applications brevetées et certifiées, et l'extension du territoire commercial de la Société en France et en Europe. Les compétences d'innovation durable, industrielles et financières de M. Thierry Roche, M. Patrick André et M. Louis Cazal seront des atouts certains dans la réussite de la Société.

Pour les actionnaires, ce renforcement se traduira par un Conseil de Surveillance aux compétences élargies, mieux à même d'exercer pleinement ses missions. Cette évolution s'inscrit dans une démarche de renforcement continu de la gouvernance de NEOLIFE, conforme aux bonnes pratiques de gouvernance applicables aux valeurs cotées sur Euronext Growth Paris.



neolife
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse
À LIMONEST, le 03 août 2026

Présentation des candidats proposés à la nomination

M. Thierry Roche — *Architecte DPLG, Grand Prix de Rome, actionnaire de la Société*

M. Thierry Roche est architecte DPLG et figure reconnue de l'architecture durable en France. Lauréat du Grand Prix d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts (Grand Prix de Rome), il est l'un des pionniers de la construction environnementale et bas carbone, avec plus de trente années d'expérience dans la conception et le développement de projets immobiliers innovants. Enseignant, conférencier et administrateur de plusieurs organisations engagées dans la transition écologique, il mettra à profit une expertise reconnue des marchés de la construction durable, une vision prospective des évolutions du secteur et une forte culture de l'innovation.

M. Patrick André — *Ancien Directeur Industriel de NEOLIFE, actionnaire de la Société*

M. Patrick André possède plus de 30 ans d'expérience dans la direction d'organisations industrielles, acquise au sein de groupes internationaux et de PME innovantes. Spécialiste des matériaux composites et des procédés de compoundage, il a piloté des organisations multisites, en France comme à l'international, en accompagnant leur développement industriel, l'amélioration continue des performances et le déploiement des meilleures pratiques en matière de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HQSE). Ancien Directeur Industriel de NEOLIFE pendant près de huit années, il apportera une expertise reconnue en stratégie industrielle, gouvernance des organisations et conduite des transformations.

M. Louis Cazal — *Ingénieur EPFL, Master en Finance Internationale HEC, actionnaire de la Société*

M. Louis Cazal bénéficie de près de 40 ans d'expérience dans les marchés financiers, la gestion d'actifs et la gouvernance d'entreprise. Ingénieur diplômé de l'EPFL et titulaire d'un Master en Finance Internationale d'HEC, il a exercé des fonctions de direction au sein de plusieurs établissements bancaires suisses avant de créer, en 2003, sa propre société de gestion de patrimoine indépendante, agréée par la FINMA. Administrateur et membre de Conseils de Surveillance de plusieurs sociétés, notamment dans les secteurs des technologies, de l'énergie renouvelable et des services, il apportera une expertise reconnue en stratégie financière, gouvernance et création de valeur. Son parcours conjugue une solide expertise des marchés financiers, une longue expérience de la gouvernance d'entreprise et un engagement constant en faveur d'une création de valeur durable au bénéfice de l'ensemble des actionnaires.



neolife
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse
À LIMONEST, le 03 août 2026

Déclaration du Directoire

« Ces trois candidatures reflètent le souhait d'intégrer à notre gouvernance des profils expérimentés et complémentaires. Les parcours et les expertises respectives des candidats seront d'indéniables atouts pour la Société. Nous nous réjouissons qu'ils aient accepté de rejoindre le Conseil de Surveillance. »

Prochaines étapes

Ces nominations seront soumises au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale de la Société qui se tiendra le 8 septembre 2026.

Il est précisé à toutes fins utiles que les documents et informations devant être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de cette Assemblée Générale, et notamment ceux visés à l'article R. 225-83 alinéa 5 du code de commerce, seront disponibles à compter de la date de parution de l'avis de convocation, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Bernard VOISIN – Président du Directoire
Marie BERLAND – Directrice Générale

INFORMATION

08 septembre 2026 – Assemblée Générale Ordinaire
31 octobre 2026 – Publication des résultats semestriels 2026



neolife®
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse
À LIMONEST, le 03 août 2026

En savoir plus:

NEOLIFE®, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Bernard Voisin. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA® (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale. L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : www.neolife.fr

CONTACT

NEOLIFE®

investors@neolife.fr

